

N°25-JJ

**Arrêté fixant la liste des correcteurs des épreuves d'admission du concours d'accès au grade d'ingénieur dans la spécialité « Prévention et gestion des risques » - Session 2025**

Madame la Présidente du Centre de Gestion de la Haute-Garonne (CDG31),

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu le décret n°2016-201 du 26 février 2016 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,

Vu le décret n°2016-206 du 26 février 2016 modifié fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des ingénieurs territoriaux,

Vu l'arrêté n°24-OH du 25 novembre 2024 portant ouverture du concours d'accès au grade d'ingénieur dans la spécialité « Prévention et gestion des risques » - Session 2025,

Vu l'arrêté n°25-CM du 24 avril 2025 fixant la composition du jury du concours d'accès au grade d'ingénieur dans la spécialité « Prévention et gestion des risques » - Session 2025,

Vu l'arrêté n°25-IK du 28 octobre 2025 fixant la liste des candidats admissibles aux épreuves d'admission du concours d'accès au grade d'ingénieur dans la spécialité « Prévention et gestion des risques » - Session 2025,

Vu l'arrêté n°25-IN du 28 octobre 2025 fixant les dates et les lieux des épreuves d'admission du concours d'accès au grade d'ingénieur dans la spécialité « Prévention et gestion des risques » - Session 2025,

Vu le règlement général des concours et examens professionnels organisés par le CDG31,

**Arrête****Article 1 : Liste des correcteurs des épreuves orales d'entretien**

La liste des correcteurs des épreuves orales obligatoires d'entretien du concours d'ingénieur est fixée comme suit :

- Monsieur Emmanuel AUGER, Directeur de Cabinet au sein d'une communauté d'agglomération ;
- Madame Anne-Claire CAMAIN, Vice-Présidente du CDG31, Maire-adjoint de Goyrans ;
- Monsieur Gilles CHARLAS, Administrateur du CDG31, Maire-adjoint de Gagnac sur Garonne ;
- Monsieur Nicolas DAVELU, Responsable du service affaires juridiques et commande publique du CDG31 ;
- Monsieur Laurent DJEZZAR, Directeur Général des services du CDG31 ;
- Monsieur Laurent DUMONT, Responsable du Pôle Concours et Examens du CDG31 ;
- Monsieur Jean-François FERNANDEZ, Responsable du service Prévention des risques professionnels au sein d'un conseil régional ;
- Monsieur Olivier GUERRA, Vice-Président du CDG31, Maire de Gardouch ;
- Madame Caroline HONVAULT, Conseillère départementale du canton de Toulouse 9 ;
- Monsieur Pierre JUARES, Responsable valorisation élimination dans la direction des déchets au sein d'une métropole ;
- Monsieur Gérard LAFFONT, Ingénieur en retraite ;

- Monsieur Patrick LEFEBVRE, Vice-Président du CDG31, Maire de Saint-Julien sur Garonne ;
- Monsieur Jérôme MACAIGNE, Directeur des services techniques au sein d'un communauté de communes ;
- Madame Ghyslaine MAGNE, Directrice sécurité et risques majeurs en retraite ;
- Madame Alice MICHEL-NIGRIS, Directrice des ressources humaines au sein d'un communauté d'agglomération ;
- Monsieur Jean-Marc NOGUE, Chef du service sécurité au sein d'un département ;
- Madame Hélène OLLIER, Directrice adjointe du CDG31 ;
- Monsieur Denis PAYET, Directeur adjoint du CDG31 ;
- Madame Audrey POUJADE, Conseillère municipale de Gratentour (31) ;
- Monsieur Manuel RECIO, Responsable du pôle accompagnement statutaire et expertise juridique du CDG31 ;
- Madame Brigitte RUFIE, Conseillère municipale de Balma (31) ;
- Madame Michelle SELVE, Directrice d'un laboratoire départemental en retraite ;
- Madame Julie TOURNIE, Directrice Générale des Services au sein d'une communauté de commune ;
- Madame Sophie TRILLES, Vice-Présidente du CDG31, Conseillère municipale de Menville ;
- Madame Chloé VAZZOLER, Cheffe du Pôle Conseil, Emploi et Mobilité du CDG31 ;

#### **Article 2 : Liste des correcteurs des épreuves de langues**

La liste des correcteurs des épreuves facultatives de langues du concours d'ingénieur est fixée comme suit :

- Madame Catherine AMIELL, Professeur d'anglais ;
- Madame Maryline BARBAT, Formatrice en anglais ;
- Madame Kenza DROUA, Professeur d'anglais ;
- Madame Pilar FERNANDEZ, Formatrice en espagnol ;
- Madame Catherine MAZEAU, Professeur d'anglais en retraite ;
- Madame Immaculada PEREZ JORDAN, Professeur d'espagnol ;
- Madame Florence PIQUEMAL, Linguiste.

#### **Article 3 : Exécution de l'arrêté**

Le Directeur Général des services du CDG31 est chargé de l'exécution du présent arrêté.

#### **Article 4 : Voies de recours**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse, sis 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 TOULOUSE Cedex 07 (Tel. : 05 62 73 57 57 - Fax : 05 62 73 57 40 - [greffe.ta-toulouse@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulouse@juradm.fr) ), soit par courrier postal, soit par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>, dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication.

#### **Article 5 : Publicité**

Le présent arrêté est transmis à la Préfecture de la Haute-Garonne au titre du contrôle de la légalité. Il est publié sur le site Internet du CDG31 ([www.cdg31.fr](http://www.cdg31.fr)).



La Présidente,

Sabine GEIL-GOMEZ